

AUJOURD'HUI

N° 56
14 JANVIER 2000
1 franc
ISSN 1423-7946

BIMENSUEL
LIBERTAIRE

Journal de **DIRECT! AmiEs de l'AIT** (Association Internationale des Travailleurs). Ceux qui publient ce journal ne sont ni professionnels, ni permanents. **DIRECT!** est autofinancé. Paraît un vendredi sur deux. **Abonnements:** (022) 734 29 22

Combattre les chômeurs

L'annonce d'une baisse du chômage faite par Jean-Luc Nordmann, directeur du Secrétariat d'État à l'économie (Seco), n'est pas vraiment une bonne nouvelle. En tout cas pas pour les chômeurs.

Avec un taux de chômage dont la moyenne annuelle est passée de 3,9 % en 1998 à 2,7 % en 1999, la Suisse est paraît-il un des pays les plus "sains" de l'OCDE. A la fin décembre de l'année dernière notre pays comptait 91'041 chômeurs complets soit 33'268 personnes de moins qu'un an auparavant. Certes ces chiffres ne recouvrent pas l'ensemble des demandeurs d'emploi mais seulement les chômeurs ayant droit aux prestations. En 1999, on a eu une moyenne de 170 921 demandeurs d'emplois (y compris les personnes

qui ne sont pas inscrites au chômage). Le Seco signale aussi que 73'000 emplois ont été créés en deux ans. Cette embellie sur le front de l'emploi a immédiatement enclenché une offensive du patronat qui exige maintenant une série de mesures visant à renflouer les caisses de l'assurance chômage (sommées de rembourser huit milliard de francs à la Confédération et aux Cantons), ainsi qu'à réduire le taux de cotisation de 3 % à 2 % des salaires.

Bien meilleur que Madame Soleil pour ce qui est de prévoir l'avenir, le Seco a déjà évalué les taux de chômage des quatre prochaines années. Il devrait y avoir 83 000 chômeurs (2,3 %) en l'an 2000 et 75 000 (2,1 %) les trois années suivantes.

Pour parvenir à ces objectifs, les mesures envisagées sont de deux types. Il y a celles qui visent directement les chômeurs pour qui l'on prévoit une diminution de la durée des prestations qui passerait de 520 à 400 jours*, des conditions plus difficiles pour obtenir le chômage partiel ainsi que la suppression des indemnités pour intempéries. D'un autre côté, on met la pression sur les Offices régionaux de placement (ORP). Le salaire au mérite n'étant pas fait pour les chiens, il est donc prévu un système de bonus/malus qui sera appliqué aux différents ORP. Ceux-ci seront pénalisés s'ils ont trop de chômeurs de longue durée, trop d'arrivées en fin de droit ou un nombre trop important de réinscription dans les quatre mois. Ainsi, les placeurs seront appelés, sous peine de sanctions, à faire pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi.

Derrière ces mesures, ce qui se profile, c'est une volonté patronale : laisser sans répit une main-d'œuvre flexible et peu payée qui n'aura pas d'autre choix que celui d'accepter les boulots qu'on lui propose.

M. Argerj

*prévoyant le tollé que la diminution de la durée des prestations va provoquer, Jean-Luc Nordmann a laissé entendre que celle-ci pourrait être différente selon les régions (le taux de chômage est encore aujourd'hui de 5,1 % à Genève), les branches ou l'âge des bénéficiaires.

NOUVEAU DÉPART

A partir de ce numéro 56, on trouvera *Aujourd'hui* dans les kiosques des villes de Suisse romande.

Des lecteurs, qui sont abonnés ou l'achètent (notamment en caissette à Genève), connaissent notre journal. A ceux qui vont le découvrir à cette occasion, la meilleure présentation que nous puissions en faire est de les inviter à nous lire. Rappelons juste que l'ambition d'*Aujourd'hui* est, depuis deux ans, de donner un point de vue anticapitaliste et libertaire sur la réalité sociale. Il ne s'agit en rien d'une entreprise commerciale et aucun des collaborateurs du journal n'est rétribué.

Notre présence en kiosque est très fragile. En effet, la diffusion est assurée pour trois mois par Naville, mais si nous ne parvenons pas à vendre au moins 200 exemplaires de chaque parution, l'expérience prendra fin dès le mois d'avril.

Une moyenne de 200 exemplaires, cela peut sembler peu, mais c'est énorme pour un journal qui ne possède d'autres

moyens que le temps et l'énergie de ceux qui le font et d'autres ressources que le produit de ses ventes. Il est clair que nous ne pourrions pas faire connaître *Aujourd'hui*, par le biais d'affiches et de tracts, dans toutes les villes de Suisse Romande. Il est tout autant certain que sans un minimum de "publicité", la petite feuille d'*Aujourd'hui* a toutes les chances de se perdre parmi les centaines de titres que l'on trouve dans les kiosques et de ne jamais rencontrer de lecteurs.

Autant dire que la participation de ceux qui nous lisent est essentielle : si vous achetez *Aujourd'hui* en kiosque, si vous en parlez autour de vous, surtout aux personnes qui n'habitent pas Genève, vous nous permettrez d'assurer notre diffusion en kiosque.

Nous tenons à disposition une liste lieux de distribution sur notre-site Internet : www.tao.ca/~direct_ait. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone/fax (022 734 29 22), e-mail : aujourd_hui@innocent.com.

dans ce numéro

• CAPITALISME ET ECOLOGIE

Responsabilités du système économique dans les catastrophes • **DÉBAT** Pour le Keynésianisme ou pour le socialisme ?

Le couple du siècle : Lothar et Erika

CAPITALISME ET ENVIRONNEMENT • Avec le naufrage de l'Erika, survenu le 12 décembre 1999, ce sont les pratiques qui ont cours dans le transport maritime qui sont en cause et, de manière plus générale, les conséquences sur les hommes et la nature des pratiques inhérentes à l'économie capitaliste.

Les intérêts économiques et la recherche du profit facile des grandes compagnies et des armateurs ont provoqué une « dérégulation fiscale, sociale et qualitative » dans le secteur des transports maritimes. L'enquête qui a été ouverte sur le naufrage de l'Erika a mis en évidence la véritable toile d'araignée que constitue la chaîne commerciale dans le secteur du transport maritime. « Des différents agents aux gestionnaires maritimes, des "fréteurs" qui préparent le bateau, aux "affréteurs" qui y installent leur chargement, en passant par ceux qui assurent le recrutement de l'équipage, l'enquête a déjà mis au jour des sociétés maltaises, italiennes, suisses, baba-méennes, bermudaïses, panaméennes, indiennes, grecques, britanniques, américaines et... françaises. En tout plus de vingt intervenants, parmi lesquels des petites sociétés indépendantes, mais aussi Total International limited, filiale commerciale de la compagnie, enregistrée aux Bermudes, et Total Transport corporation, filiale du groupe vouée au transport, immatriculée à Panama. » Cette pratique n'est pas unique, elle découle de la politique au goût du jour de l'externalisation des tâches : les multinationales conservent les activités les plus rentables et délèguent à des sous-traitants ce qui est moins intéressant sur le plan commercial. Le volume des marchandises transportées sous pavillons de complaisance est passé de 16 % en 1966 à 34,1 % en 1990.

La recherche du profit se répercute à chaque échelon, au détriment de la sécurité et des conditions de travail. Les équipages, sous-qualifiés, sont recrutés dans les pays à bas salaire (400 dollars par mois pour les mieux lotis) et des officiers sont titulaires de diplômes bidons que certains pays délivrent, moyennant finance. Sur nombre de bateaux, l'esclavage est de rigueur : travail sept jours sur sept, onze heures par jour, heures supplémentaires sans nombre. Souvent, les équipages ne parlent pas de langue commune : on devine ce que cela signifie en cas de situation d'urgence. Si des revendications syndicales sont émises, les recruteurs n'ont qu'à puiser dans le vivier des personnes prêtes à s'engager dans l'espoir de sortir de la misère pour les réduire à néant. Les marins philippins qui ont tenté d'imposer à leurs employeurs des minima sociaux, se voient remplacés par d'autres nationalités.

Par ailleurs, s'il semble que l'Erika remplissait les

normes de sécurité de navigation, on peut s'interroger sur l'efficacité de celles-ci. « En effet, la mécanique des contrôles portuaires - quand ils ont lieu - commence de manière immuable par un examen attentif des documents du navire. [...] Si les papiers ne sont pas en règle, il est procédé à un état des lieux plus pré-

cis, avec dans les cas les plus flagrants de non-respect des règles élémentaires de sécurité, l'application d'une amende forfaitaire et des recommandations de réparations reportées à la prochaine escale dans ce même port et non dans le prochain port d'escale. » La sécurité ne préoccupe donc guère les sociétés propriétaires des bateaux : de toute façon, ils sont assurés. Pour l'Erika, « la lourde ardoise d'une éventuelle marée noire et des opérations de nettoyage provoquées par le frotail [...] sera en effet prise en charge par les "P&I clubs" (Protection and Indemnity), petites mutuelles d'assurances spécialement créées par les armateurs pour se prémunir de pareils ennuis. », le navire étant, quant à lui, assuré par la Lloyd's. Quant aux atteintes portées à l'image des compagnies pétrolières impliquées dans ce type de catastrophe, elles ont appris à y faire face. L'octroi de fonds pour la création d'organismes afin de gérer ces catastrophes environnementales ou encore leur implication

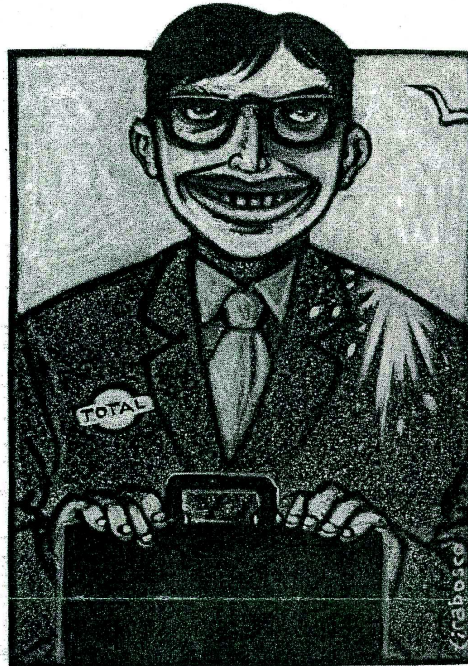
dans des institutions de recherche sur la pollution des eaux leur permettent de faire croire à une préoccupation environnementale de leur part et ceci à moindre prix.

De toute manière, elles n'ont pas à craindre grand chose des gouvernements qui, complaisants, marchent avec eux depuis longtemps main dans la main, comme le montre clairement la collusion entre les pétroliers et l'État français dans le cas de l'Erika. Le CEDRE (centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles) est financé par l'État mais également par Elf et Total, et la présidence du comité stratégique du CEDRE est occupée par un membre du comité directeur d'Elf. Rien d'étonnant alors à ce que « le CEDRE [ait] minimisé les conséquences du naufrage, au point d'écarter, dans un premier temps, l'hypothèse d'une marée noire ».

Qu'un "petit pépin" arrive de temps en temps ne remettra donc pas en cause le système ainsi construit, tout fonctionne à merveille. Les gens peuvent continuer à s'enrichir, la gestion des "catastrophes" est prévue et assurée, et ceci au détriment de la nature et des hommes.

M. Chisal

1. Le Monde, 4 janvier 2000
2. Le Monde, 1er janvier 2000
3. Le Monde, 4 janvier 2000
4. Le Monde, 24 décembre 1999
5. Le Monde, 5 janvier 2000



Tout n'est pas naturel dans les désastres

Lothar a ravagé l'Europe. La France, par exemple, n'avait pas connu une telle catastrophe depuis le XVIIe siècle. Selon certains historiens, « il y a eu quelques tempêtes de grande envergure à la fin du XIXe siècle, mais elles n'ont accusé ni la même fréquence ni surtout la même intensité que celles qui se sont abattues sur le continent ces vingt-cinq dernières années ».

Devant de tels phénomènes, une question se pose : savoir si oui ou non les activités humaines ont une influence sur l'évolution du climat. Les études prouvent que les climats changent : « ils s'inscrivent dans une tendance générale à l'accélération de la circulation atmosphérique, à laquelle correspond inévitablement une fréquence plus élevée et une force accrue des épisodes tempétueux », et un réchauffement de la terre a bien été constaté (il est, en Europe, de 0,8 °C depuis le début du siècle). Même si une grande majorité de spécialistes annoncent un réchauffement de 2° à 4,5 °C, lors du siècle prochain, effectivement directement lié au dégagement dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, tous ne sont pas unanimes. Aussi, ce problème tourne à la querelle d'expert, suivant le fameux principe selon lequel, tant qu'une chose n'est pas scientifique-

ment prouvée, elle n'est pas vraie. Pourtant, s'il y a un risque que l'activité humaine mette en péril l'équilibre écologique de la planète, le simple bon sens commanderait que l'on en tienne compte de façon urgente tant l'enjeu est d'importance pour la nature et les hommes.

Quoi qu'il en soit, que l'homme soit ou non à l'origine des déchainements de la nature, ce qui est certain c'est que leurs conséquences sont directement liées à « l'occupation et l'exploitation du territoire [qui] obéissent désormais aux impératifs de la spéculation et du rendement ». En fait, on nie les réalités naturelles : on construit dans les lits des rivières, on endigue à tout va, on bétonne et adienne que pourra ! Des scientifiques ont relevé que « la politique de remembrement des terres agricoles de l'ouest de la France a été une catastrophe sur le plan écologique : elle a entraîné la suppression de milliers de kilomètres de biefs et de bosquets, l'assèchement des marais, la disparition des tourbières... Des paysages contrastés, avec des pleins et des déliés qui freinaient naturellement les bourrasques dans leur avancée, empêchaient le ravinement des terres sous l'action des pluies diluviennes, servaient de réservoir d'eau naturel. ».

Il est une autre vérité qui ne peut être contestée : tous les pays ne sont pas égaux devant les catastrophes naturelles et le mauvais état des infrastructures, la concentration de la popula-

tion, le manque de moyens de secours des pays pauvres touchés alourdissent terriblement les pertes humaines. L'actualité nous en a livré plusieurs exemples dans l'année écoulée avec les tremblements de terre en Turquie ou les inondations du Venezuela. Qui plus est dans ces pays incapables de faire face, les catastrophes durent : « Des désastres comme les ouragans Mitch et George ont anéanti des systèmes sanitaires entiers ainsi que les économies sur lesquels ils reposaient. Le choléra, le paludisme, la dengue, les maladies respiratoires, la leptospirose, transmise par les rongeurs, règnent désormais au Honduras et au Nicaragua voisins ». Si ces questions-là ne sont qu'à peine évoquées, c'est qu'elles sont très embarrassantes car elles concernent l'inégalité sociale, l'incurie des gouvernements, l'inhumanité du système économique.

Améliorer le sort des populations les plus exposées, comme prendre sérieusement en compte l'effet de serre, c'est obligatoirement remettre en cause les activités humaines et le système d'exploitation qui les sous-tend. Mieux vaut accabler la fatalité.

G. Amista et M. Chisal

1. A. Doll, Histoire des grandes tempêtes dans les forêts d'Europe occidentale, 1991.
2. Le Monde, 4 janvier 2000.
3. id.
4. Le Monde, 30 décembre 1999.
5. Gro Harlem Brundtland, Dir. gén. de l'OMS.

Des chômeurs français ont fêté le Nouvel-An

Déployant une banderole proclamant « Ni aumône, ni charité : relèvement des minima sociaux », une cinquantaine de chômeurs grenoblois ont manifesté le 30 décembre 1999 devant une grande surface de la banlieue chic de Grenoble. Une dizaine d'entr'eux sont allés se servir dans les rayons et sont sortis sans payer, bien entendu après que la direction de l'établissement ait tenté de les empêcher en leur proposant quelques autres produits, moins chers et luxueux que ceux qu'ils avaient choisis. Mais les chômeurs sont restés inflexibles et ont emporté cotillons et

champagne après 45 minutes de négociation. Ils sont maintenant sous le coup d'une plainte contre X pour "vol par contrainte". Le directeur de la grande surface a déclaré à l'AFP : « C'est une forme de pillage ». Il a même assuré, avec un sens de l'humour déconcertant : « Nous participons à la lutte contre la précarité, nous avons livré plus de 2.000 tonnes de produits à la banque alimentaire en 1999. Mais nous ne pouvons pas cautionner une telle attitude ».

Source Internet: reseau@lists.nothingness.org

Davos 2000

Du 27 janvier au 1er février aura lieu à Davos la 30e édition du World Economic Forum. La Coordination Anti-WTO appelle à manifester contre ce sommet des "global leaders" le samedi 29 janvier à 15h00, rendez-vous à la gare de Davos-Dorf. Davantage de renseignements : <http://www.reitschule.ch/reitschule/anti-wto> ; tél. : 031 302 66 60

Je m'abonne à Aujourd'hui !

	normal	soutien
▶ 12 n° :	15 francs	25 francs
▶ 24 n° :	30 francs	50 francs
▶ 48 n° :	60 francs	100 francs

Nom _____
Rue _____
NPA/Ville _____

Règlement par CCP : Direct!, CCP 17-574 134-6
Envoyer à : DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2.

Keynésianisme ou socialisme ?

DÉBAT • Nous avons été interpellé par un de nos lecteurs à propos du point de vue exprimé dans notre Manifeste* vis-à-vis du keynésianisme.

Le passage incriminé mettait en cause ceux qui, à gauche, ont adopté les théories libérales et signalait aussi que dans ces milieux « certains audacieux prétendent remettre au goût du jour la méthode keynésienne de relance qui a été pratiquée dans l'après-guerre. Il s'agirait de favoriser la consommation des ménages pour donner un nouveau souffle à l'économie. Nous voyons mal comment, avec la concurrence internationale et le démantèlement progressif des institutions publiques (santé, éducation...), une telle politique serait possible. Mais en tout état de cause, il ne s'agit plus pour la gauche de lutter pour une égalisation des conditions de vie ».

Notre correspondant nous pose, entre autres, les questions suivantes : « Est-ce une simple critique des politiques économiques de l'après-guerre [...] ? Pourtant dire qu'avec la concurrence internationale [...] une telle politique [ne] serait [pas] possible évoque plutôt la critique néo-libérale du keynésianisme. Est-ce qu'il existe une critique anarchiste du keynésianisme qui ne se limite pas à répéter les critiques bourgeoises ou à affirmer que la révolution est la seule alternative ? » Notre lecteur écrit aussi qu'il ne voit « pas l'intérêt de reprendre l'idéologie néo-libérale dans un manifeste anarchiste dans le but de critiquer les théories réformistes alors que, dans la rue, réformistes et anarchistes sont souvent ensemble (OMC, etc.) ».

Rappelons tout d'abord ce qu'est le keynésianisme. Il s'agit d'une théorie économique développée par un certain John M. Keynes (1883-1946) qui met en cause le libéralisme classique. En résumant très brièvement, Keynes ne croit pas à la capacité de la loi libérale de l'offre et de la demande de réguler l'économie et de faire disparaître le chômage. Il démontre au contraire que, dans le capitalisme contemporain, des équilibres de sous-emploi peuvent s'instaurer. Pour y remédier, Keynes préconise des interventions de l'État telles que l'accroissement des dépenses publiques.

Peut-être que nous avons été trop courts dans notre "Manifeste" et que

certain arguments se sont télescopés. Notre critique ne se situe pas seulement sur le plan économique, elle a aussi une dimension sociale et philosophique. Nous ne voulons pas dire que le keynésianisme est impossible dans l'absolu, mais nous constatons simplement qu'il ne s'agit pas, à l'heure actuelle, de la pente "naturelle" que suit l'économie. Au contraire, c'est le libéralisme pur et dur qui a le vent en poupe. En ce qui concerne la gauche, nous remarquons que celle qui est aux gouvernements (Blair, Schröder, etc.) a pour l'essentiel accepté les diktats libéraux et que c'est désormais à l'extrême gauche qu'il faut aller chercher les réformistes keynésiens. Des gens qui étaient marxistes et qui affirmaient, il y a quelques années, que l'aggravation des contradictions du capitalisme allait entraîner une révolution sont désormais les porte-parole, dans des mouvements comme ATTAC, d'une approche keynésienne.

Faut-il rappeler que les programmes économiques inspirés par les analyses de Keynes « ne portent pas atteinte aux mécanismes fondamentaux du système capitaliste, dont ils se proposent seulement d'aménager le fonctionnement » ? (*Dictionnaire économique et financier, Seuil, 1996*).

En ce qui nous concerne, il ne s'agit pas de préconiser "La Révolution" — car il peut y en avoir de toute sortes (politiques, industrielles, virtuelles, etc.) et surtout c'est un phénomène qui ne se décrète pas — mais simplement de défendre le socialisme (le collectivisme ou le communisme), c'est-à-dire l'égalité sociale, la collectivisation des moyens de production, l'abolition de la propriété privée... un idéal qui n'a rien à voir avec le capitalisme amélioré de Keynes. Nous ne sommes pas des politiciens qui prétendons mieux gérer ce système que ceux qui sont en place. Au contraire, nous pensons que la marge de manœuvre des politiciens, fussent-ils de gauche, est assez minime dans le cadre de la mondialisation. Avancer des théories keynésiennes a donc quelque chose d'assez utopique dans le contexte actuel, mais c'est surtout continuer à propager l'idéologie méritocratique et consumériste du

capitalisme. Or il est évident, et l'histoire de ce siècle l'a montré, que même lorsque les politiques keynésiennes ont été appliquées, non seulement les injustices n'ont pas disparu dans nos sociétés, mais elles ont porté plus encore sur les pays du Tiers-monde dont nous avons pillé les ressources.

Nous pensons d'ailleurs que si des mouvements sociaux se développent, les capitalistes eux-mêmes préconiseront des réformes comme celles imaginées par Keynes pour rendre ce système moins insupportable, tout en conservant ce qui est pour eux l'essentiel. Laissons leur le soin de tenter de sauver leur système et occupons-nous d'avancer des idées favorables au nôtre.

A nos yeux, le mouvement social a tout intérêt à se démarquer des valeurs capitalistes et à défendre ses propres idéaux. Si nous participons avec "les réformistes" à des manifestations comme celles contre l'OMC, c'est aussi parce que nous savons que parmi ces manifestants, mêmes parmi ceux qui pensent que le keynésianisme serait un moindre mal, nombreux sont ceux qui sont pour un partage égalitaire des richesses, pour la solidarité entre les gens et contre la lutte de tous contre tous inhérente au système capitaliste. Ce sont de ces idéaux et des moyens à mettre en œuvre pour les populariser que nous souhaitons débattre avec eux et non pas des moyens de rendre le système actuel plus supportable.

M. Argeriy

* Le manifeste de Direct! se trouve sur notre site Internet. On peut aussi l'obtenir en le demandant à notre case postale. Merci d'envoyer une enveloppe timbrée avec votre adresse.

EDITEUR RESPONSABLE : Claude Cantini.	TIRAGE : 1500 exemplaires.
COURRIER : DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2.	
TÉLÉPHONE & FAX : 022 734 29 22.	
SITE INTERNET : www.tao.ca/~direct_ait .	
E.MAIL : aujourd_hui@innocent.com .	
CCP : Direct!, CCP 17-574 134-6.	
LOCAL : 24, rue de Montbrillant, Genève.	